



MON YAMO ECO

Lire la chronique de
Romuald AKOA ZOÉ

P.3

Peu de pays africains ont sollicité le marché international des capitaux cette année. La ressource est destinée à permettre au Cameroun de se conformer à des exigences du FMI, mais aussi à renforcer les réserves de change de la sous-région. La réaction des investisseurs est à suivre. P.4



EMPRUNTS INTERNATIONAUX

Le Cameroun s'annonce avec un objectif de près de 500 milliards de Fcfa

FIAD 2024

Attijariwafa Bank dévoile ses ambitions pour le développement de l'Afrique

L'ouverture officielle du Forum International Afrique Développement à Casablanca le 27 juin 2024, a donné l'occasion au PDG du groupe bancaire marocain de dévoiler les ambitions de son groupe vis-à-vis du continent. P.6



BUSINESS

BGFIBank obtient le feu vert pour l'acquisition de Société Générale Congo

(BGFI) - La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a donné son feu vert à l'acquisition de Société Générale Congo par BGFIBank Congo, filiale du Groupe BGFIBank, selon un communiqué du 28 juin 2024. P.6



GAROUA

Le Lamido au centre de toutes les divisions

Le Lamido de Garoua devient-il le plus grand diviseur commun dans sa communauté ? C'est l'impression qui se répand de plus en plus au sein de la population. P.8



LA FIRST BANK VOUS DONNE

Carte Blanche



La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.



Afriland First Bank

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26

653 46 53 46

qualite@afriandfirstbank.com

www.afriandfirstbank.com



Le groupe Attijariwafa bank et le Secrétariat de la ZLECAf signent un protocole d'accord pour stimuler le commerce et l'investissement sur le Continent Africain

En marge de l'Édition 2024 du Forum International Afrique Développement, le groupe Attijariwafa bank et le Secrétariat de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) ont signé un protocole d'accord visant à accélérer les impacts de la ZLECAf afin de faciliter le commerce et l'investissement sur le Continent.

Paraphé par Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank et par Wamkele Mene, le Secrétaire Général du Secrétariat de la ZLECAf, ce protocole d'accord porte sur la coopération des deux parties en vue de mobiliser des ressources, d'identifier et d'accompagner la mise en œuvre de projets dans les secteurs prioritaires comme l'infrastructure, l'énergie, l'agriculture, l'agro-industrie, l'automobile, l'industrie pharmaceutique, les transports et la logistique.

Les deux parties se sont également engagées à soutenir les sociétés commerciales africaines (African Trading Companies) qui facilitent et stimulent le commerce intra-africain, à promouvoir la participation des femmes et des jeunes entrepreneurs à la ZLECAf pour favoriser davantage la création d'emplois et de projets, et à s'appuyer sur le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank, comme plateforme d'échange Sud-Sud en faveur de la communauté des entrepreneurs africains.

Ainsi, le groupe Attijariwafa bank et la ZLECAf se sont entendus, à travers cet accord, sur les principes fondamentaux de cette coopération. Il s'agit notamment de :

- promouvoir les opportunités de

commerce et d'investissement de la ZLECAf ;

- de participer mutuellement aux événements et forums organisés par les deux parties ainsi qu'aux missions économiques sectorielles organisées sur le Continent par le Club Afrique Développement ;
- de prendre part à l'initiative Sufawe du Club Afrique Développement en soutenant et en renforçant son programme ;
- de co-organiser des webinaires sectoriels pour les opportunités de la ZLECAf (Automobile, Agro-industrie) ;
- et enfin, d'échanger des informations et des publications sur les marchés liées au commerce et à l'investissement en Afrique.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature, Wamkele Mene, Secrétaire Général du Secrétariat de la ZLECAf, s'est félicité de la conclusion de cet important protocole d'accord qui témoigne de la volonté des deux parties de porter leur coopération à un niveau supérieur et de renforcer davantage le rôle du secteur bancaire africain dans l'accompagnement des opérateurs économiques africains dans la prospection des opportunités d'affaires sur l'ensemble du continent et d'élargir ainsi leur ambitions de façon à contribuer efficacement à la prospérité

économique en Afrique.

Étant convaincu de l'importance de cette initiative, le Secrétaire général a rappelé « **la nécessité de renforcer également les canaux de communication sur les opportunités d'affaires sur le continent et la priorisation des projets d'infrastructures fédérateurs à même de contribuer à l'accélération des mouvements de personnes et capitaux** ».

Le Secrétaire Général a souligné également « **la nécessité d'impliquer l'ensemble des forces vives des nations africaines et d'encourager les opérateurs économiques à s'approprier les objectifs de la ZLECAf dont l'objectif principal reste la mise en place d'un espace économique épanoui profitable à tous les peuples africains.** »

Lors de son intervention, Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank a déclaré : « **En découvrant les capacités actuelles de la ZLECAf, nous devenons conscients de l'apport considérable de cette initiative pour le développement économique de l'Afrique. Cette zone de libre-échange a le potentiel de transformer profondément les échanges commerciaux intra-africains, en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, et en**

stimulant les investissements directs étrangers. »

Et d'ajouter : « **en tant qu'institution financière panafricaine, Attijariwafa Bank est fermement engagée à accompagner cette dynamique de croissance et d'intégration économique. Cette convention représente non seulement une avancée significative pour nos deux organisations, mais également une opportunité unique de tirer parti des synergies créées par cette coopération renforcée. Nous sommes impatients de collaborer à travers des activités comme le Forum International Afrique Développement (FIAD), et de profiter plus amplement des opportunités économiques qu'offre notre continent en plein essor. Ensemble, nous œuvrerons à la construction d'une Afrique plus intégrée, plus compétitive et plus prospère.** »

Ce protocole d'accord illustre l'engagement continu du groupe Attijariwafa bank et du Secrétariat de la ZLECAf pour une intégration économique africaine plus profonde favorisant le développement durable, la croissance économique et l'augmentation du commerce intra-africain.

BUSINESS

Moulay Hafid Elalamy se confie sur le rachat de Société Générale Maroc

Lors d'une conférence captivante à l'ESSEC Paris, Moulay Hafid Elalamy, figure emblématique de l'entrepreneuriat marocain, a dévoilé comment il a orchestré le rachat de la Société Générale Maroc, une banque initialement non destinée à la vente.

Au cours de ces échanges qui auront duré deux heures, celui qui s'appête à racheter la Société Générale Maroc a évoqué ce sujet d'actualité. « *La Sogé Maroc est une pépite du groupe Société Générale. C'est une très belle banque qui n'était pas sur la liste des sociétés à vendre. Donc, j'ai fabriqué l'opportunité* », a-t-il clarifié d'entrée. Le président du Groupe SAHAM confie avoir créé cette opportunité parce que le contexte s'y prête. « *Le secteur bancaire dans le monde, vous le savez bien, vit des moments compliqués. Et donc, les recentrages se font. Les fusions vont se faire davantage* », détaille-t-il.

Moulay Hafid Elalamy est aussi revenu sur son parcours professionnel et n'a pas manqué d'évoquer l'affaire Agma. « *J'étais secrétaire général du groupe ONA et j'ai réalisé qu'après plusieurs années de travail acharné, j'avais un salaire mirobolant et qu'à la fin du mois, j'avais exactement le même solde sur mon compte bancaire que celui que j'avais quand j'avais démarré au bas de l'échelle... Je voulais absolument entreprendre, donc j'ai quitté pour entreprendre* », raconte le président de SAHAM qui ajoute : « *En quittant, j'ai acheté une participation dans une affaire qu'ils avaient, que j'avais achetée moi-même avant à 20 millions*

de dirhams, et qu'on m'a revendue deux ans plus tard sur une valeur d'un peu plus de 60 millions de dirhams pour une petite participation ».

C'est ainsi que l'homme d'affaires a pris son envol, avec le soutien financier d'une banque. « *À partir de là, j'ai développé l'affaire, j'ai acheté une deuxième affaire, une troisième et c'est devenu le premier courtier d'assurances au Maroc... et j'ai réalisé une introduction en bourse...* », développe Moulay Hafid Elalamy qui précise que « *dans toute cette opération-là, j'ai réalisé 12 millions d'euros de bénéfices* ». Une fortune qui lui a attiré bien des ennuis. « *Donc, je suis devenu l'homme le plus riche, pratiquement, pour les médias. Et on a tiré sur cette affaire en disant que ce n'était pas possible d'avoir vendu, revendu, etc. [...] Voir quelqu'un qui, du jour au lendemain, réalise un capital, ça ne pouvait être qu'un trafic* ».

Mais l'homme d'affaires a réussi à surmonter cette campagne de « *dénigrement* ». « *Foncez quand vous êtes droit dans vos bottes, quand vous êtes sûrs de ce que vous faites* », a-t-il conseillé aux étudiants de l'ESSEC Paris. Avec le capital réalisé dans l'affaire AGMA, Moulay Hafid Elalamy a acheté « *une compagnie*



Moulay Hafid Elalamy, Président du groupe Saham

d'assurance malade qui s'appelait CNIA et une compagnie d'assurance morte (Saana). Et donc, on a fusionné un cadavre avec un estropié. Et on en a fait un athlète... devenu leader panafricain dans 27 pays ». L'homme d'affaires envisage-t-il de revenir en politique ? L'ancien ministre répond par la négative. « *J'ai donné à la CGEM. J'ai passé un mandat et j'ai décidé de ne pas faire un deuxième. J'étais ministre*

huit ans. Cela fait 11 ans, c'est une tranche de vie importante. J'ai travaillé un peu dans le business, mes aspirations sont encore dans le business, il y a des choses à faire, ça m'amuse ».

André Noir

MON YAMO ECO

Victor Fotso, le « bao » vous regarde !

Ca n'a duré que 2 minutes et 16 secondes. Mais les larmes que j'ai versées en regardant ce reportage pourraient remplir le fleuve Sanaga et enrichir mon compte bancaire. « *Cameroun : veuves Fotso Victor, de l'opulence à la rue* ». Tel est le titre de ce récit diffusé sur une chaîne de télévision locale au milieu du mois de juin 2024. Wèèè ! A Nti Zamba ! (oh là là ! Seigneur Dieu !). J'ai failli cry cry cry fatigué, j'ai failli pleurer sans m'arrêter ! Pourquoi ? Parce que ce reportage parle d'un de mes héros, un bao du business, un katika des finances, un don man du dinero, un Lion de l'économie ! C'est quand même Victor Fotso ! Hein ?

Ce reportage fait savoir que la vingtaine de veuves que ce célèbre multimilliardaire capitaine d'industries et des finances décédé en 2020 à l'âge de 94 ans, souffrent comme le personnage akao manga (chanson du Camerounais Donny Elwood) ! Ce reportage dit qu'elles pleurent dans les rues de Douala,

qu'elles sont devenues « *nguémé* », qu'elles ont faim, qu'elles auraient été expulsées de leurs maisons léguées par leur valeureux maris, qu'elles seraient en conflit avec une de leur fille, administratrice des biens de Victor Fotso ! Ça c'est quoi ça ! Comme on dit au pays ! Ce reportage précise même que le patrimoine querellé est estimé à près de 1000 milliards de FCFA en actif, en liquide et en immobilier ! Ekiéééé ! Wèèèèè ! Qui a raison dans tout ça ? Les veuves ? L'administratrice ? Je n'en sais rien pour le moment ! Vous n'avez qu'à attendre la suite des événements !

Moi je m'attends à ce que les Africains sortent un jour de ce cercle vicieux des guerres de succession, des batailles de « *nkap* », des conflits d'argent et de biens juste après « *le départ* » de celui ou de celle qui les a engendrés. Victor Fotso, cet autodidacte du Mboa (pays) passionné d'affaire est quand même notre John Davison Rockefeller à nous, ce célèbre milliardaire industriel américain parti de rien pour le sommet.

En pleine période coloniale où il était presque interdit aux « *indigènes* » de rêver grand, Victor Fotso lui aussi est parti avec rien de son village Pete-Bandjoun à l'Ouest du Cameroun et il est arrivé au sommet de la gloire économique et financière ! Transport, divertissement, banque, commerce général... Victor Fotso a fondé une véritable dynastie Fotso prospère. Victor Fotso a bâti un groupe familiale Fotso. Au début de la décennie 2010, le chiffre d'affaires du groupe était évalué à 500 milliards de FCFA, renseigne Jeune Afrique. Victor Fotso a battu des records en tant que donateur, philanthrope inestimable. Victor Fotso a aussi percé en tant qu'homme politique. Il a notamment été à la tête de la Commune de Pete-Bandjoun, son village natal, entre 1997 et 2020. C'est le cv et le parcours que vous voulez voir ? Alors, pitié ! Laissez-moi vos embrouilles-là ! Redonnez à mon héros son charisme !

Romuald Akoa Zoé,
Correspondance Particulière



Romuald Akoa Zoé

EMPRUNTS INTERNATIONAUX

Le Cameroun s'annonce avec un objectif de près de 500 milliards de Fcfa

Peu de pays africains ont sollicité le marché international des capitaux cette année. La ressource est destinée à permettre au Cameroun de se conformer à des exigences du FMI, mais aussi à renforcer les réserves de change de la sous-région. La réaction des investisseurs est à suivre.



Les ressources seront mobilisées sur les marchés bancaires extérieurs

L'ordonnance du président camerounais, Paul Biya, modifiant la Loi de finances pour l'année 2024 prévoit que le pays devrait solliciter le marché international des capitaux à hauteur de 467 milliards FCFA (soit environ 761,4 millions de dollars). Selon le document, les ressources seront mobilisées sur les « marchés bancaires extérieurs ».

L'opération semble urgente car elle n'était pas prévue au budget de l'Etat exercice 2024. Le document présidentiel indique que les ressources à mobiliser sont destinées à payer des arriérés de dette intérieure. Il s'agit pour l'instant des sommes reconnues comme étant dues par le gouvernement sur la période allant de 2000 à 2019. Elles sont constituées d'arriérés de salaire de fonctionnaires (303 milliards FCFA), de remboursements de taxes non effectués (216 milliards FCFA) et de diverses dettes commerciales (122 milliards FCFA).

Un plan de remboursement s'étalant sur 3 à 7 ans avait été adopté par les autorités, mais le Fonds monétaire international (FMI), avec lequel le Cameroun est sous programme, a dû faire pression. Pour le gouvernement, l'enjeu principal est que la gestion de ce problème conditionne l'obtention des appuis budgétaires additionnels de 240 milliards FCFA attendus de divers bailleurs de fonds.

Il aurait été plus simple de solliciter le marché local des capitaux. Mais dans un contexte où les volumes de liquidité sont faibles dans le secteur bancaire de la CEMAC, très sollicité par les Etats de la sous-région, il aurait été difficile de mobiliser les ressources adéquates (volume et délais de remboursement) pour mener l'opération. D'ailleurs, il est même prévu de réduire de 95 milliards FCFA les émissions de bons du Trésor sur le marché sous-régional.

En allant sur le marché mondial des capitaux, le Cameroun répondra aux

exigences du FMI pour ses créanciers intérieurs, se donnera la marge de 3 à 7 ans qu'il souhaitait pour honorer cet engagement, et mobilisera des ressources en devises additionnelles de 707 milliards FCFA (1,15 milliard de dollars) qui viendront renforcer les réserves de change de sa communauté économique.

Quant à la forme que prendra l'opération, la précision des banques comme cible pour mobiliser les ressources souhaitées laisse penser soit à une opération de syndication, soit à une opération privée. De ce point de vue, le Sénégal a, le 10 juin dernier, mobilisé 500 millions de dollars dans les mêmes conditions au taux d'intérêt de 7,75%. Il recherchait au départ 750 millions de dollars.

Les prochaines étapes pour le Cameroun seront de bien choisir l'institution financière qui l'aidera à arranger l'opération. Le Sénégal a travaillé avec JP Morgan, mais des groupes comme Citi pourraient être tout aussi efficaces. Lorsque le Cameroun aura confirmé son opération, il rejoindra 7 autres pays africains qui, depuis début 2024, ont déjà levé des fonds sur le marché international des capitaux. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Sénégal, et très récemment de la Zambie.

La réaction des investisseurs est à suivre. Récemment, et ce jusqu'en février 2024, les agences de notation avaient sanctionné le Cameroun pour plusieurs retards techniques et non constitutifs de défaut de paiement, ramenant sa note à celle attribuée à des pays en risque de défaut de paiement. Moody's a assorti la sienne de perspectives stables. Même si ce ne sont que des « opinions », il est souvent récurrent que cela impacte le taux d'intérêt demandé par les prêteurs internationaux.

RAPPORT DU FMI

Transparence pour une gouvernance économique stable

L'auditorium de l'immeuble Arambo de Libreville a prêté son cadre Jeudi 28 juin dernier à la cérémonie de présentation du rapport du Fonds Monétaire international (FMI) sur les perspectives économiques pour la région subsaharienne.



Mays Mouissi, ministre de l'économie et des participations

En présence de plusieurs membres du gouvernement de la transition, le ministre de l'économie et des participations, Mays Mouissi, avec à ses côtés son collègue Charles Mba, ministre des comptes publics et le représentant résidant du FMI, Gomez Agou, a procédé à une analyse détaillée du rapport du FMI. Aussi, il ressort véhément selon le FMI que les économies des pays de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), s'inscrivent dans une dynamique de reprise avec une hausse de PIB de 3,4% en 2024 et 3,1% en 2025 contre 2,7% en 2023.

La dette a tendanciellement augmenté dans la CEMAC car le taux d'endettement en 2024 est estimé à 51,1% du PIB, contre une moyenne de 35,2% du PIB, dans la période allant de 2011-2019. Au Gabon l'on relève que les changements institutionnels opérés depuis l'avènement du comité de la transition pour la restauration des institutions (CTRI), le 30 Août 2023 sont un facteur important à prendre en compte dans cette lecture des données présentées par le FMI et qui peuvent faire l'objet d'échanges.

Spécifiquement, ce rapport prévoit pour le Gabon une croissance de 2,9% en 2024, mais au ministère de l'économie l'on n'écarte pas la possibilité d'une croissance rapide du PIB en 2024 grâce notamment à une accélération économique à 3,6%. La tendance à moyen terme a été positivement révisée, ce qui démontre la volonté affirmée des autorités de la transition à mettre sur les rails plusieurs projets et réformes structurelles de nature à

redynamiser l'activité économique, ici l'inflation devrait décélérer et se situer à 2,4%, quasiment un niveau conforme à la norme communautaire.

S'agissant la dette du Gabon, les données traitées par le FMI, intègrent en plus des statistiques de la direction générale de la dette (DGD), la TVA, les instances du trésor, les arriérés de salaires de même que les bons du trésor, ce qui selon le FMI plafonne le taux d'endettement de 70,5% du PIB à fin Décembre 2023.

Il convient d'ajouter que les remboursements de la dette publique conventionnée ont représenté entre le 1er Septembre 2023 et le 30 Avril 2024, 798 milliards de francs CFA dont 588,7 milliards de francs CFA en principal et 209,3 milliards de francs CFA en intérêts. Sur la même période les tirages effectués se sont établis à 485 milliards de francs CFA, soit un désendettement net de 104 milliards de francs CFA.

Il convient de rappeler que le rapport de l'article 4 avait pour objectif essentiel d'aider le gouvernement de la transition à dresser un point d'étape sur la situation des finances publiques du pays jusqu'en 2023. Eu égard à ce qui précède, la dette du Gabon comme l'ont stipulé certaines langues n'a nullement explosé en six mois de transition.

Placide Onguéné

DEPENSES DE L'ETAT

En 2024, l'Etat prévoit réduire ses dépenses de biens et services de 80 milliards de Fcfa

Dans l'ordonnance modifiant la loi de finances de l'Etat du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2024, qui sera soumise à la validation des parlementaires réunis en session ordinaire depuis quelques jours, l'Etat du Cameroun réduit ses prévisions d'achats de biens et services de plus de 80 milliards de Fcfa.

Selon l'ordonnance signée le 20 juin 2024 par le chef de l'Etat, Paul Biya, et donc la validation par le parlement est une formalité, le RDPC au pouvoir y détient la majorité absolue, les plus grosses coupes sont réalisées sur l'enveloppe initiale destinée aux achats des services. Cette enveloppe est projetée à la baisse de 75,8 milliards de Fcfa, passant de 563,6 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale, à 487,8 milliards de Fcfa dans l'ordonnance.

Dans cette rubrique, les dépenses relatives aux « autres services » s'amenuisent de 70,9 milliards de Fcfa, tandis que celles liées aux « frais de transport et de mission » des personnels de l'Etat baissent de près de 2 milliards de Fcfa. Contre 1,1 milliard de Fcfa pour les « frais de formation des personnels », 942 millions de Fcfa pour les frais « d'entretien et de maintenance », un peu plus de 620 millions de Fcfa pour les « frais de relations publiques et de communication », et 51,5 millions de Fcfa pour les « frais de loyer », etc.

En ce qui concerne les achats de biens, l'enveloppe contenue dans l'ordonnance est en baisse de 4,4 milliards de Fcfa, par rapport aux 312,1 milliards de Fcfa initiaux. Ici, révèle l'ordonnance du chef de l'Etat du 20 juin 2024, le gouvernement entend réaliser des économies de 2,5 milliards de Fcfa sur les achats de

« matières, matériels et fournitures », passant d'une enveloppe initiale de 91,9 milliards de Fcfa à 89,4 milliards de Fcfa. L'Etat se propose également réduire ses factures d'eau, d'électricité, de gaz et d'autres sources d'énergie de 1,5 milliard de Fcfa. L'enveloppe budgétaire pour ces dépenses est désormais de 71,3 milliards de Fcfa, contre 72,8 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale. Il est également projeté une réduction des achats de « matériel et fournitures spécifiques » de 360,4 millions de Fcfa.

CRITIQUES SUR LE TRAIN DE VIE DE L'ETAT

Les réductions de dépenses de biens et services contenues dans le collectif budgétaire 2024 sont en droite ligne des instructions du président de la République, relatives à ce que le secrétaire général de la présidence, Ferdinand Ngoh Ngoh, a appelé « rationalisation des dépenses publiques de fonctionnement », dans une lettre adressée le 4 janvier 2024 au secrétaire général des services du Premier ministre, Magloire Séraphin Fouda.

« *Faisant suite au message du chef de l'Etat à la nation le 31 décembre 2023, et dans le prolongement de ses directives antérieures relatives à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous réitérer*



ses très hautes instructions prescrivant aux chefs de départements ministériels et aux gestionnaires de crédit de toutes les autres entités publiques, de limiter substantiellement la création des comités/groupes de travail et les dépenses y afférentes, les missions à l'étranger ainsi que les achats de véhicules de fonction et les dépenses de carburant », écrit Ferdinand Ngoh Ngoh à Magloire Séraphin Fouda.

Les instructions contenues dans la lettre du secrétaire général de la présidence répondent à la critique généralement faite à l'Etat, sur l'opportunité qu'il y a à mener un grand train de vie, dans un pays notamment en quête de financements pour réaliser des projets de développement et lutter contre la pauvreté, endémique au Cameroun.

Elise Nguélé

DETTES INTERIEURES

Le Cameroun augmente ses prévisions de remboursement à 1427 milliards de Fcfa en 2024

L'ordonnance modifiant la loi de finances 2024 de l'Etat du Cameroun, signé le 20 juin 2024, prévoit une augmentation des remboursements de la dette intérieure de 947,3 milliards de Fcfa à 1427,3 milliards de Fcfa, soit une hausse de 480 milliards de Fcfa. Cette augmentation représente 90% de la hausse globale du budget général, qui est passé de 6 679,5 milliards de Fcfa à 7 212,5 milliards de Fcfa, soit une progression de 533 milliards de Fcfa.



Louis Paul Motaze, ministre des Finances

Dans le détail, les prévisions de remboursement du principal de la dette intérieure structurée augmentent de 163 milliards de Fcfa, atteignant 648,5 milliards de Fcfa. Par ailleurs, l'enveloppe destinée à l'apurement des restes à payer (Raps, factures en instance au niveau du Trésor public) croît de 317 milliards de Fcfa, pour s'établir à 537 milliards de Fcfa. Ainsi, les provisions destinées aux paiements des factures en instance progressent de plus de 144%.

« L'objectif est de sortir du cercle vicieux de l'accumulation des arriérés de plus de 90 jours », explique une source bien informée au ministère des Finances. En effet, ces dernières années, les Raps se sont accumulés. Les factures en instance au niveau du Trésor public ont augmenté de près de 90% en un an pour

se situer à 743,6 milliards de Fcfa à fin mars 2024, dont 21,7% de Rap de plus de 3 mois, selon les données provisoires publiées par la Caisse autonome d'amortissement (CAA) le 25 avril dernier, en attendant la consolidation de l'encours des Raps par la direction générale du Trésor, de la coopération financière et monétaire.

PROGRAMME DU FMI

Si les prévisions budgétaires sont réalisées, les factures en instance seront réduites de plus de 72%. Cela devrait fournir de la trésorerie aux prestataires de l'Etat, dont de nombreuses PME locales, réduire les délais de paiement des dépenses publiques et ainsi garantir une bonne exécution du budget 2024. « La non-accumulation des arriérés est un

objectif majeur du programme économique et financier que le Cameroun met en œuvre avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTF), dont le Fonds monétaire international (FMI). Il était indispensable de mobiliser des ressources additionnelles pour les apurer et ainsi libérer le budget 2024 », affirme d'ailleurs une source au Comité technique de suivi des politiques économiques (CTS), qui supervise la mise en œuvre du programme avec le FMI.

Dans un communiqué publié le 3 juin dernier, le FMI a annoncé que les autorités camerounaises adopteront un plan d'apurement des arriérés intérieurs. Cette mesure constitue une condition préalable au décaissement de nouveaux fonds par les institutions financières internationales pour le financement du budget 2024. À la lecture de l'ordonnance du 20 juin 2024, dont seul un rejet par le parlement pourrait stopper les effets (ce qui est peu probable, étant donné que le RDPC au pouvoir y détient la majorité absolue), on constate que le Cameroun prévoit désormais d'obtenir des appuis budgétaires supplémentaires d'un montant de 139 milliards de FCFA cette année. Ces fonds sont attendus du FMI (55 milliards de FCFA), de la Banque mondiale (36 milliards de FCFA) et de la Banque africaine de développement (48 milliards de FCFA).

125 MILLIARDS DE FCFA DÉJÀ MOBILISÉS

Pour apurer les restes à payer, l'ordonnance présidentielle autorise le gouvernement à recourir à des emprunts sur les marchés bancaires extérieurs, pour un montant pouvant atteindre 467 milliards de Fcfa. Pour justifier cette option, un haut cadre du ministère des Finances pointe les limites du marché financier

local. « Le marché domestique n'a pas suffisamment de profondeur pour permettre de mobiliser des volumes importants de ressources sur de longues maturités, d'où le recours aux marchés financiers internationaux », explique-t-il avant de rassurer : « Cette opération ne va pas augmenter la dette, mais transformer une dette commerciale (restes à payer) en dette financière ».

Pour les mêmes besoins, une ordonnance signée le 2 juin 2023 avait autorisé le gouvernement à mobiliser jusqu'à 200 milliards de Fcfa sur les marchés bancaires extérieurs. Cependant, seulement 131 milliards de Fcfa avaient été mobilisés auprès de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) à la fin janvier 2024, soit après la clôture de l'exercice budgétaire 2023. Cette mobilisation partielle était principalement due au niveau élevé des taux d'intérêt sur les marchés internationaux des capitaux. « Ce sera nécessairement plus élevé que 2021 (en référence au taux de 5,95% obtenu lors du refinancement de son eurobond de 2015, NDLR) et ce n'est pas le fait du Cameroun. Tous les émetteurs paient le prix », anticipe-t-on au ministère des Finances.

En attendant de finaliser l'opération, le ministère des Finances a opté pour un prêt relais sur le marché monétaire. Le 24 juin 2024, il a mobilisé plus de 125 milliards de FCFA à travers une émission de bons du Trésor assimilables (BTA) de 26 semaines, au taux d'intérêt de 6,58%, afin de commencer à apurer les factures en instance. Grâce à la « technique des offres non concurrentielles » mise en œuvre par la direction de la trésorerie du ministère des Finances, l'enveloppe mobilisée pourrait d'ailleurs atteindre 135 milliards de Fcfa.

Omer Kamga

ENTREPRISE

BUSINESS

BGFIBank obtient le feu vert pour l'acquisition de Société Générale Congo

(BGFIB) - La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a donné son feu vert à l'acquisition de Société Générale Congo par BGFIBank Congo, filiale du Groupe BGFIBank, selon un communiqué du 28 juin 2024. Deux jours auparavant, la COBAC avait informé par une note de la cession complète des actions détenues par l'État Congolais dans le capital d'ADIC S.A. (anciennement Société Générale Congo) à BGFIBank Congo S.A.



Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank

Le groupe bancaire piloté par le banquier Henri-Claude Oyima a obtenu l'autorisation du gendarme régional du secteur pour racheter la totalité des actions détenues par Brazzaville dans le capital de Société Générale Congo. Avec cette transaction, BGFIBank Congo S.A. devient l'unique actionnaire d'ADIC S.A. (anciennement Société Générale Congo), détenant ainsi 100 % des parts. La COBAC a invité BGFIBank Congo à accomplir toutes les démarches nécessaires pour fusionner ADIC S.A. avec elle avant le 31 décembre 2024.

Cette décision représente une avancée importante dans la stratégie de croissance du Groupe BGFIBank, consolidant sa position de leader financier en Afrique Centrale. « L'acquisition de Société Générale Congo illustre la solidité et l'efficacité de notre Projet d'Entreprise Dynamique 2025, qui vise à garantir une croissance maîtrisée, rentable et durable du Groupe BGFIBank. Conformément au cinquième pilier de notre Plan Stratégique axé sur le développement, le Groupe continue de rechercher de nouvelles opportunités d'expansion dans ses différents pays d'implantation, se positionnant ainsi comme un acteur majeur de la transformation des économies africaines », a déclaré Monsieur Henri-

Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank.

En 2023, le Groupe BGFIBank a affiché des résultats remarquables avec un bilan total de 9 milliards USD, un produit net bancaire de 492 millions USD et un résultat net consolidé de 156 millions USD.

« Cette acquisition est une avancée majeure pour notre stratégie de croissance durable et de gestion des risques, avec l'ambition de devenir la banque de référence sur les marchés », précise-t-on à Libreville.

Le Groupe BGFIBank maintient une tradition d'Excellence et d'Innovation. Il enrichit son offre grâce à l'expertise de ses partenaires et s'ouvre à de nouveaux domaines. Avec plus de 2600 collaborateurs dans douze pays, le Groupe accompagne quotidiennement une clientèle diversifiée : Bénin, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée Équatoriale, Madagascar, République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.

Antoine Mboussi

BRVM

Dr Parfait Kouassi reconduit à la présidence du conseil d'administration

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a tenu ce mardi 25 juin 2024 son Assemblée Générale mixte à l'issue de laquelle s'est tenue la première réunion de son nouveau Conseil d'Administration. Dr Parfait



Dr Parfait KOUASSI pour assurer la Présidence du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans

En effet, la place boursière de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu son Assemblée générale Mixte ce jour à Abidjan. Les principales résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ont été adoptées. Il s'agit notamment pour l'AG ordinaire de la validation des comptes pour l'exercice 2023, de l'affectation des résultats, du renouvellement du mandat et de la cooptation de nouveaux administrateurs et pour l'AG extraordinaire de l'approbation de l'augmentation du capital.

Au terme de cette Assemblée Générale, les Administrateurs de la BRVM ont renouvelé leur confiance à Dr Parfait KOUASSI pour assurer la Présidence du Conseil

d'administration pour un mandat de trois ans.

Dr Parfait KOUASSI a remercié l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de la BRVM pour la confiance renouvelée et les a assurés de sa disponibilité à travailler pour la mise en œuvre de la vision et des ambitions de la BRVM et la poursuite de sa politique de développement entamée depuis quelques années.

Dr Parfait KOUASSI assure la présidence du Conseil d'Administration de la BRVM depuis le 18 décembre 2018.

Elise Nguélé

FIAD 2024

Attijariwafa Bank dévoile ses ambitions pour le développement de l'Afrique

L'ouverture officielle du Forum International Afrique Développement à Casablanca le 27 juin 2024, a donné l'occasion au PDG du groupe bancaire marocain de dévoiler les ambitions de son groupe vis-à-vis du continent.

Le panel des décideurs politiques et d'opérateurs économiques du continent venus de 30 pays du continent à Casablanca à la faveur de la 7^{ème} édition du Forum international Afrique Développement a été édifié sur les ambitions du groupe bancaire Attijariwafa sur le continent. Pour Mohamed El Kettani, président directeur général du groupe marocain présent dans 27 pays, « L'Afrique, grande dépositaire d'atouts colossaux qui lui promettent un avenir prospère, des ressources naturelles abondantes, d'un potentiel agricole gigantesque d'une croissance économique au-dessus des moyennes mondiales, et d'une jeunesse dynamique, travailleuse, talentueuse et qui veut entreprendre, demande à être transformée structurellement afin de boucler son essor ».

Car, en plus d'une diaspora investie, qui transfère à la fois des compétences, des technologies et des capitaux, le continent doit s'appuyer sur des politiques disruptives et inclusives, des investissements stratégiques et une allocation optimisée des ressources pour la transformation durable de ces atouts en opportunités de développement et de prospérité. Pour le PDG, il est question d'engager des ruptures de paradigmes, de reconsidérer les modèles et d'investir dans l'industrie de transformation. Ce qui qui permettra de faire face aux nombreux défis à relever auxquels les pays font face.

Pour le groupe, entre autres challenges à relever, il y a la création d'emplois qui passe par un investissement massif dans l'éducation et la formation professionnelle ; l'entrepreneuriat, surtout féminin ; la réduction de la fracture numérique en érigeant le digital en facteur de développement ; l'accélération du développement des infrastructures dans tous les secteurs en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

Notre Afrique est bien positionnée pour devenir un prototype de développement durable.

En dépit des crises multiformes qui secouent le monde en ce moment et de la conjoncture défavorable qui étreint nombre d'Etats, El Kettani pense que chaque crise, chaque difficulté devrait constituer une opportunité pour se dépasser et transformer le continent.

« L'Afrique qui reste un continent jeune et en croissance est aujourd'hui marquée par une série de transitions qui la projettent résolument vers l'avenir. C'est une Afrique en pleine transformation qui se déploie à travers de grands chantiers de développement et des ambitions partagées. Notre Afrique est bien positionnée pour devenir un prototype de développement durable », a souligné Mohammed El Kettani.

Pour le PDG d'Attijariwafa, l'Afrique s'organise déjà activement dans ce sens. Il en veut pour preuve, les multiples projets en cours dans plusieurs zones du continent visant à favoriser les échanges. Parmi eux, on peut citer le gazoduc Nigéria-Maroc ; les projets intégrateurs en Afrique centrale dans les secteurs des transports, de l'énergie, de la formation, etc. Toute chose qui permettra à la ZLECAF, la plus grande zone de libre-échange au monde avec 1,4 milliard de consommateurs et des prévisions de commerce intra-africain de plus 50%, de véritablement se déployer pour que, au cours des prochaines années, l'on assiste à la transformation du continent.

UN PORTEFEUILLE DE 12 MILLIONS DE CLIENTS

Pour mémoire, Attijariwafa Bank est la première banque du Maroc, d'Afrique du nord et 4^e banque



L'exploitation du gisement a débuté au Cameroun et au Congo

d'Afrique. En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère à travers des filiales spécialisées dans les différents métiers financiers comme l'assurance, le crédit immobilier, le crédit à la consommation, le leasing, la gestion d'actifs, l'intermédiation boursière, le private banking, le conseil, la location longue durée, le factoring. Le groupe Attijariwafa bank emploie 20 782 collaborateurs et gère un portefeuille de plus de 12 millions de clients à travers 7723 agences. Attijariwafa bank opère dans 27 pays dont 4 de la zone Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad). Elle est présente au Cameroun à travers sa filiale Société Commerciale de Banque (SCB). Selon le classement EcoMatin 2022 des banques

camerounaises, l'essentiel des données de cette banque est en hausse. Elle a d'ailleurs connu l'une de ses meilleures marges de progression avec un total bilan de 770 milliards de Fcfa au 31 décembre 2022 contre 702 milliards de Fcfa (+11%) un an plus tôt. De même SCB a réalisé un résultat net de 15,6 milliards de Fcfa au cours de l'année sous revue, en hausse de plus de 150% par rapport à 2021 où il se situait à 6,3 milliards de Fcfa. La banque dispose de plus de 210 000 clients et est présente dans 28 villes du pays travers plus de 55 agences.

André Noir

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

5 000 arbres plantés pour reverdir la ville de Garoua

Après le lancement le 3 juin dernier à Douala de son programme « Engage for change » qui a été suivi 2 jours plus tard de la campagne de collecte des bouteilles plastiques usagées sur les bords du Wouri, Orange Cameroun a mis le cap mardi 25 juin à Garoua, chef-lieu de la région du Nord, où les salariés volontaires de l'entreprise, solidaires des populations du septentrion de concert avec la Mairie de Garoua 2 ont mis en terre 5 000 plants d'arbres pour apporter un peu de fraîcheur à la ville et faire reculer la sécheresse



de ce programme, de marquer notre empreinte écoresponsable et d'ancrer dans les consciences l'urgence et la nécessité de planter des arbres pour ainsi renforcer la résilience des populations locales. En ombrageant et en refroidissant l'air dans les zones urbaines, les arbres et les forêts contribuent à réduire les températures extrêmes et atténuent ainsi les effets du changement climatique. »

Pour une ville de la taille de Garoua, entretenir une forêt urbaine peut aider à retarder de façon considérable l'avancée de la désertification. L'objectif du programme de reforestation engagé par Orange Cameroun est de parvenir à inverser la dégradation actuelle des ressources du sol, de l'eau, des terres et des forêts sans délais. L'initiative se concentre sur le reboisement,

le développement économique à faible carbone, la multiplication de forêts urbaines et de nouvelles possibilités d'améliorer les moyens de subsistance des populations des régions rurales. La création de forêts urbaines comme celle initiée par la Mairie de Garoua 2, partenaire de l'entreprise dans cette phase de son programme environnemental, apparaît comme nécessaire pour atteindre l'objectif zéro carbone engagé par le Groupe Orange dans son ambition de recréer des écosystèmes forestiers, et de végétaliser les villes, tant pour relever les défis écologiques actuels que pour améliorer le bien-être des populations.

Pour Oumarou Sanda, Maire de la Commune de Garoua 2, « La forêt communale que

nous avons créée dans l'arrondissement de Garoua 2 représente une contribution majeure pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et contribuer à la lutte contre le réchauffement. Il ne s'agit pas de faire une simple plantation d'arbres décoratifs, mais bien de le faire de manière réfléchie pour créer un véritable écosystème complexe. Les espaces forestiers sont plus résilients, et bien agencés, ils rendent les villes plus agréables, plus sûres et plus à même de résister aux changements climatiques. Sous l'effet de l'avancée de la désertification, le besoin de nature en ville se fait plus pressant d'autant que la végétation rend des services contre la chaleur, la pollution et les inondations. La biodiversité en ville n'a que des bienfaits. Pour planter et entretenir les 5000 arbres qui seront plantés ici, nous savons nous appuyer sur la responsabilité des membres des quelques 267 associations engagées dans ce projet pour le développement de notre arrondissement fort de 52 quartiers »

Les zones boisées, les forêts et les arbres remplissent dans les villes et leurs périphéries un large éventail de fonctions vitales telles que le stockage du carbone, l'élimination des polluants atmosphériques, l'alimentation, la sécurité énergétique et hydrique, la restauration des sols dégradés et la prévention des sécheresses et des inondations. Orange Cameroun est déjà très présente dans la région du Nord via de nombreuses actions pérennes qui facilitent le retour des populations déplacées vers leurs contrées d'origine par une contribution à la construction d'infrastructures de première importance et au bénéfice du plus grand nombre.

Cédric Boyomo

Le mois de Juin consacré à la protection de l'environnement chez Orange, a donné l'occasion au personnel de l'entreprise de télécommunications de marquer leur solidarité avec les populations des régions du Septentrion, vulnérabilisées par la désertification due aux changements climatiques. La lutte contre la désertification est un sujet crucial chez Orange Cameroun qui s'est engagé via son programme « Engage for change », à mobiliser toutes les énergies pour accompagner les pouvoirs publics à qui il ne peut être reproché de ne pas en faire assez pour améliorer le quotidien des populations. Le réchauffement climatique particulièrement observé dans la partie septentrionale du pays a autant surpris qu'elle a bouleversé tous les agendas sociopolitique et économique du Gouvernement déjà engagé

dans la réalisation des projets structurants.

Pour Mme Mathilda Mambo, Directrice des Ressources humaines, représentant le Directeur Général, « La forte avancée du désert a suscité la prise de conscience de la population entière et des acteurs économiques en particulier en tête desquels Orange Cameroun, qui se sont tous sentis un devoir de responsabilité envers les populations de la zone septentrionale durement frappées par cette situation responsable d'énormes pertes humaines et économiques ainsi que des déplacements des populations, autant de facteurs qui imposent une nouvelle organisation de la vie et des actions concertées utiles pour le grand bonheur des bénéficiaires. Il est question à travers les 5 000 arbres plantés dans le cadre

ACCÈS À UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE

Avec le démarrage du projet de Nachtigal, le Cameroun franchit une étape décisive

Le 14 juin dernier, la première tranche du projet hydroélectrique de Nachtigal a été officiellement mise en service après 5 ans de travaux et les premiers 60 MW ont été livrés à la société ENEO. Un moment clé pour l'amélioration de l'accès à l'électricité et la transition énergétique du Cameroun.



Vue aérienne du barrage de Nachtigal

Le projet de Nachtigal consiste en le développement, financement, construction et exploitation pendant 35 ans d'un aménagement hydroélectrique de 420 MW (7 Groupes de 60 MW) sur le fleuve Sanaga, à 65 km au Nord-Est de Yaoundé, et d'une ligne 225KV de 51 km d'évacuation d'énergie de l'usine jusqu'à son poste de raccordement à Nyom 2 au nord de Yaoundé.

Il est conduit par l'entreprise Nachtigal Hydro

Power Company (NHPC), une société de droit camerounais créée en 2016 et détenue par cinq actionnaires : EDF (40%), la Société Financière Internationale (20%), l'État du Cameroun (15%), Africa 50 (15%) et STOA (10%).

UNE ÉNERGIE PROPRE ET COMPÉTITIVE

Le 14 juin 2024, NHPC, ENEO et SONATREL (Société Nationale de Transport de l'Électricité) ont signé le Certificat de Capacité

Globale Démontrée du Groupe N°1 du projet hydroélectrique de Nachtigal. Ce Certificat acte la production et la mise à disposition par NHPC de 60 MW sur le réseau électrique camerounais. La NHPC et ses partenaires techniques sont résolument engagés à livrer les 6 autres groupes pendant le deuxième semestre de 2024. A la fin de cette année, la nouvelle centrale fournira 30% des besoins en énergie du pays avec une électricité verte, bas carbone, qui va contribuer à réduire la dépendance du Cameroun aux combustibles fossiles et améliorer la sécurité énergétique du pays.

Le projet de Nachtigal va aussi permettre à l'État du Cameroun, qui est en plein processus de transition vers une économie bas carbone, de réduire ses coûts moyens de production d'électricité. En effet, le coût de production du kWh de Nachtigal est de 42 francs CFA, soit cinq fois moins que celui de l'électricité d'origine thermique (200 francs CFA).

Cette nouvelle source d'énergie propre et compétitive va apporter des avantages considérables pour les ménages et les industriels camerounais. C'est la compétitivité globale de l'économie camerounaise qui va ainsi être renforcée.

UNE AMBITION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE TRÈS FORTE

Une autre originalité du projet de Nachtigal réside

dans l'accompagnement social exemplaire et responsable des populations impactées. Parmi les principaux éléments mis en place, on peut citer : le versement d'une indemnisation juste et transparente aux personnes dont les biens ou mises en valeur ont été impactés, le relogement des familles déplacées et l'appui à l'amélioration des moyens d'existence de tous les métiers impactés (agriculteurs, travailleurs de sable et pêcheurs).

Par ailleurs, des actions ont été menées en faveur de la préservation de l'environnement : archéologie préventive, suivi du couvert végétal, élaboration de stratégies de compensation pour les espèces à enjeux, appui au parc National de

MPEM ET DJIM, ETC.

Enfin, le projet se caractérise par des retombées économiques locales importantes et variées. Plus de 3 500 emplois directs ont été créés au pic du chantier et de nombreuses activités économiques nouvelles ont émergé. Un appui au développement économique local a été mis en place. Il vise à améliorer les infrastructures de la zone d'implantation du projet dans les domaines de l'eau, l'électricité, l'éducation, l'agriculture et la santé.

Rémy Ngassana

TITRES IDENTITAIRES

Le Cameroun modernise son système d'identification nationale

Le Cameroun s'engage dans un programme ambitieux de modernisation et d'expansion des infrastructures de production et d'enrôlement des cartes d'identité. Ce projet promet une amélioration significative de l'efficacité et de la sécurité des processus d'identification, marquant ainsi un tournant crucial pour le pays.



À cœur de cette initiative se trouvent trois centres principaux situés à Yaoundé, Douala, et Garoua. Ces centres ultramodernes sont dédiés à la production des cartes d'identité et à l'accueil du public, avec des bâtiments sécurisés et équipés des dernières technologies de production. En complément, sept centres régionaux seront construits pour gérer les opérations d'enrôlement dans les principales régions du Cameroun, soutenus par 58 centres départementaux répartis à travers le pays. De plus, 219 sites d'enrôlement existants seront rénovés pour se conformer aux normes actuelles de sécurité et d'efficacité.

L'aménagement de ces centres inclura des équipements modernes, garantissant une collecte de données rapide et sécurisée. Contrairement aux anciens postes d'identification, ces nouveaux centres offriront des salles d'attente climatisées et des

commodités de base, épargnant ainsi aux citoyens de longues heures d'attente sous des conditions météorologiques défavorables.

DÉPLOIEMENT DES STATIONS D'ENRÔLEMENT

Pour assurer une couverture géographique optimale, 700 stations d'enrôlement fixes seront déployées à travers le territoire. En outre, 300 stations mobiles seront utilisées pour atteindre les zones reculées et les populations difficiles d'accès, assurant ainsi l'inclusion de tous les citoyens dans ce processus. Les unités mobiles joueront un rôle crucial en se déplaçant vers des localités éloignées et difficiles d'accès, comme les villages des régions de l'Extrême-Nord, de l'Est ou encore du Sud-Ouest. Ces unités seront équipées pour effectuer les enrôlements sur place, garantissant que même les

Camerounais vivant dans des zones isolées puissent obtenir leur carte d'identité sans avoir à se déplacer sur de longues distances.

Fourniture et personnalisation des titres identitaires Le programme prévoit également l'approvisionnement en documents vierges et la mise en place d'un système de personnalisation des cartes d'identité à la pointe de la technologie. Ce nouveau système garantira des titres identitaires sécurisés et impossible à falsifier, renforçant ainsi la confiance du public.

MISE À DISPOSITION DE TERMINAUX D'IDENTIFICATION

Afin de renforcer les capacités de vérification sur le terrain, 1000 terminaux d'identification seront fournis aux forces de police. Ces dispositifs permettront une vérification rapide et fiable des identités, améliorant la sécurité nationale.

DÉLAI DE PERSONNALISATION DES TITRES IDENTITAIRES

L'un des aspects les plus ambitieux de ce projet est la personnalisation des cartes d'identité en seulement 48 heures, alignée avec le délai actuel des passeports. Cet objectif nécessitera des systèmes de production et de logistique extrêmement efficaces, positionnant le Cameroun comme un leader mondial en matière de rapidité de traitement des documents d'identité.

PLATEFORME DE PRÉ-ENRÔLEMENT MODERNE

Une plateforme de pré-enrôlement en ligne sera mise

en place, permettant aux citoyens de commencer leurs démarches depuis chez eux et de planifier leurs rendez-vous pour un accueil optimal. Cette plateforme enverra des notifications aux usagers sur l'avancement de leur processus d'enrôlement et la disponibilité de leurs cartes personnalisées, réduisant ainsi les allers-retours coûteux vers les postes d'identification.

COÛTS ET INVESTISSEMENTS

Outre les taxes applicables, une quote-part de 1000 Francs CFA par carte sera attribuée à la DGSN dans le cadre de ce projet. Bien que les investissements soient colossaux, répartis sur les 10 ans de validité de la carte, le coût annuel pour chaque citoyen ne représentera que 1000 Francs CFA.

Tous ces investissements, réalisés dans le cadre d'un partenariat, reviendront intégralement à l'État camerounais à la fin du partenariat, assurant ainsi un bénéfice durable pour le pays et un retour à un prix symbolique à la fin de la durée d'exploitation par le partenaire privé.

En conclusion : la modernisation du système d'identification nationale du Cameroun marque une étape décisive dans le développement administratif et sécuritaire du pays. Ce projet ambitieux non seulement modernisera les infrastructures existantes mais assurera aussi un service plus rapide, plus efficace, et plus sécurisé pour tous les citoyens camerounais, y compris ceux des localités les plus reculées.

Christian Trésor Adong

GAROUA

Le Lamido au centre de toutes les divisions

Le Lamido de Garoua devient-il le plus grand diviseur commun dans sa communauté ? C'est l'impression qui se répand de plus en plus au sein de la population.

Quelques années seulement après son avènement à la tête du lamidat de Garoua, le Lamido Ibrahim El Rachidine est en passe de devenir une cause de déclin de cette communauté. En effet, depuis qu'il a pris les rênes du pouvoir traditionnel laissé par feu Halim Hayatou, le nouveau souverain s'est illustré par divers actes qui ont toujours eu pour finalité de semer la division et de disperser un peu plus les membres de la communauté. Le malaise social est perceptible à travers les tensions et autres conflits ouverts ou latents entre lui-même et les membres de la communauté.

Aux dernières nouvelles et d'après ce qui se murmure sous cape, la nouvelle cible du lamido serait désormais le Maire de la ville. D'après certaines sources dignes de foi, des conseillers et notabilités auraient été approchés pour signer une pétition adressée à Yaoundé contre le Maire de ville. Ces sources indiquent que chaque signature est rétribuée au montant de 20.000 FCFA. Cette hostilité sans raison apparente contre le Maire Goura Beladji survient au moment où celui-ci a engagé de vastes chantiers en vue de redonner à la capitale du Nord son rayonnement d'antan. En quelques mois seulement les

populations cueillent déjà les fruits de l'action du nouveau Maire. L'assainissement et l'hygiène publique, le désordre urbain, le reboisement ainsi que l'entretien régulier des voies dans les quartiers sont palpables.

Approchés pour en savoir sur cette animosité entretenue par le lamido à l'endroit du nouveau Maire, certains notables n'ont pour seule explication que le caractère agressif, égoïste et méprisant du lamido. On se souvient que moins d'un an après l'arrivée aux affaires d'Ibrahim El Rachidine, l'affaire du meurtre du jeune Ali Youssouf un élève de 16 ans à l'intérieur du palais avait défrayé la chronique. Cette affaire reste aujourd'hui non soldée pour beaucoup. Dans sa chevauchée déstabilisatrice, son appétit démesuré du pouvoir avait par la suite conduit le monarque dans les environs de Pitoa où il a tenu à l'endroit des chefs locaux un discours digne de l'époque du djihad. Avec des propos teintés de menaces et d'intimidations il est allé jusqu'à réveiller des vieux démons endormis comme le témoigne une vidéo largement partagée à l'époque.

Un autre fait rapporté par le journal régional L'œil du Sahel du 06 août 2021 est relatif une bastonnade que le monarque de Garoua a

fait administrer au chef du quartier Ngalbidjé 3 au motif de vente illégale d'une parcelle de terrain. Il faut ajouter ici l'obligation faite aux chefs de 3ème degré de verser des sommes exorbitantes pour le renouvellement de leurs turbans soit 200.000 FCFA pour les Lawanes et 150.000 pour les Djaouros. Toutes pratiques qui vont à l'encontre de la loi et notamment le décret N°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles au Cameroun.

En tant que chef traditionnel et religieux le Lamido exerce une influence quasiment sans borne sur les populations. « Nous avons espéré que cet aura serait mis à profit pour rassembler les populations et en faire une communauté dynamique et prospère comme elle le fut jadis. Nous sommes très déçus de constater que l'autorité du Lamido est utilisée à des fins égoïstes et personnelles » regrette un opérateur économique influent de la place.

Brice Manga
Correspondance particulière.



Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
INFINITE Studio

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



RECETTES PÉTROLIÈRES

Le Cameroun revoit ses prévisions à la baisse de 75 milliards de Fcfa en 2024

Ce chiffre serait en baisse de plus de 75 milliards de Fcfa comparés au montant collecté en 2023 révélé par le Rapport sur l'économie camerounaise.

Au Cameroun, les recettes pétrolières pour le compte de l'exercice 2024 devraient plutôt s'établir à 801,6 milliards de Fcfa, apprend-t-on de l'ordonnance modifiant la loi de finances 2024, signée par le chef de l'Etat Paul Biya. Par rapport aux prévisions de 809, 5 milliards de Fcfa contenues dans la loi de finance initiale promulguée le 19 décembre 2023, ce chiffre est en baisse de 7,9 milliards de Fcfa.

Si l'on s'en tient au rapport sur l'économie camerounaise en 2023 du ministère de l'Economie, 877 milliards de Fcfa de recettes pétrolières ont été collectées l'an dernier. Sous ce rapport, les recettes pétrolières mobilisées devraient chuter de 75,4 milliards de Fcfa en glissement annuel.

En effet, ces projections en repli ne sont surprenantes. La raison, le 13 juillet 2023 à Yaoundé, le ministre camerounais des Finances Louis Paul Motaze à l'ouverture du séminaire de lancement des activités du séminaire de lancement du budget 2024 face à un « contexte de fortes incertitudes du plan national », prévoyait déjà une chute de près de 200 milliards de Fcfa des recettes pétrolières au cours de cette année. « Les incertitudes qui pèsent ainsi sur l'économie

mondiale invitent à la prudence, quant à la prévision d'une hausse substantielle du niveau de ressources propres en 2024 dans un contexte de baisse des cours et d'effritement progressif du potentiel de mobilisation des recettes pétrolières, dont les projections du dernier cadrage budgétaire prévoit pour 2024, une diminution de plus de 195 milliards de Fcfa par rapport à 2023 », prévenait le membre du gouvernement.

Ces projections se confortent dans la mesure où, l'indice composite des cours des produits de base exportés par les Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) révèle une chute de 4,9% des prix du pétrole et du gaz au cours du premier trimestre 2024. Dans le détail, les prix du pétrole ont baissé de 1,8% passant de 82,1 dollars/baril au 4^e trimestre 203 à 80,6 dollars /baril au 1^{er} trimestre 2024. De l'autre côté, du gaz sont passés de 9,64 \$/Million British Thermal Units (mmbtu) à 8,24\$/Mmbtu le trimestre suivant, soit une baisse de 14,5%. Pour combler la baisse annoncée sur le volet pétrolier, l'Etat camerounais a notamment prévu une hausse des recettes fiscales. Celles-ci s'établiraient à 4 203 milliards de Fcfa soit 34,9 milliards de Fcfa de plus que les 4 168 milliards de Fcfa de la loi de finances initiale. De même,



Immeuble Siège de la SNH

les recettes fiscales sont revues à 331 milliards de Fcfa dans la loi de finance rectificative contre 315,5 milliards au départ soit un ajustement de 14,5 milliards de Fcfa.

PIPELINE

Le Niger relance son projet d'exportation du pétrole par le Cameroun

Au cours d'un Conseil des ministres tenu le 24 juin 2024 à Niamey, le gouvernement nigérien a remis au goût du jour le projet d'exportation du pétrole brut via le pipeline de 1 080 km construit entre le Tchad et le Cameroun.



A cet effet, apprend-on de sources médiatiques locales, un comité devrait bientôt être mis sur pied, « pour réactiver les travaux » devant aboutir à la réalisation de ce projet abandonné depuis 2014, face à la menace de la secte islamiste Boko Haram dans la zone du lac Tchad, avaient affirmé les autorités nigériennes.

En clair, craignant que leurs exportations de brut pâtissent de l'insécurité créée dans la région du lac Tchad par Boko Haram, le gouvernement nigérien s'était détourné de l'oléoduc Tchad-Cameroun. Niamey lui avait alors préféré un pipeline de 2000 km reliant les champs pétroliers nigériens d'Agadem (plus de 1500 km de Niamey) au port de Seme, au Bénin. Cette infrastructure construite à environ 1200 milliards de FCFA a été inaugurée le 1^{er} novembre 2023 par le Premier ministre de transition du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine.

Mais, l'utilisation de ce pipeline pour les exportations du brut nigérien est plombée par les tensions entre le Niger et le Bénin, depuis le coup

d'Etat perpétré à Niamey par le général Tiani. Ce coup de force a amené nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Bénin, à arrêter toute coopération avec le Niger. Les tensions entre le Niger et le Bénin se sont d'ailleurs aggravées ces dernières semaines, avec ce que les autorités nigériennes ont qualifié de « prise en otage » par les autorités béninoises de Nigériens en mission au port de Seme.

Ce refroidissement des relations entre le Bénin et le Niger pourrait donc finalement faire l'affaire du Cameroun et du Tchad, dont le pipeline devrait servir à l'exportation du brut nigérien, si les autorités nigériennes ne renoncent pas une nouvelle fois à ce projet en gestation depuis 2012. Un renoncement qui fait perdre au Cameroun plusieurs milliards de FCFA de revenus au titre de droits de transit du pétrole nigérien sur son territoire. Une manne désormais en passe d'être récupérée à la faveur de la réactivation du projet par Niamey.

Bouba Yankréo

OMC

Le Cameroun plaide pour un plan Marshall en faveur de l'agriculture en Afrique

Cette plaidoirie ressort de l'intervention de Luc Magloire Mbarga Atangana lors de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).



Luc Magloire Mbarga Atangana, ministre du commerce

Le ministre camerounais du Commerce, intervenant en qualité de Président de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à la séance plénière sur « le renforcement de la sécurité alimentaire grâce au commerce » organisée par l'OMC, à Genève, ce jeudi 27 juin 2024, dans le cadre du 9^{ème} examen global de l'Aide pour le commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a appelé à un véritable plan Marshall pour la sécurité alimentaire en Afrique.

Selon lui, les prévisions statistiques soulignent qu'il faudra doubler la production agricole actuelle pour nourrir le monde en 2050. Il a donc invité les États membres de l'OMC à faire montre de plus d'engagements et de volonté politique pour trouver une solution à la problématique de l'insécurité alimentaire, car il s'agit d'un problème de tous.

Aussi, il faut doter les pays en développement de moyens capables de leur permettre de nourrir le monde et de participer au commerce international. Il a émis le vœu de voir Yaoundé, qui abritera les assises de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, devenir un nouveau départ et constituer une avancée décisive vers l'atteinte des objectifs majeurs de l'OMC et qui ont été le mobile de sa création, en l'occurrence la promotion du développement des États par le biais du commerce et non la promotion du commerce comme finalité en soi et la transparence des marchés agricoles par l'adoption des règles claires transparentes et prévisibles, dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et préserver la sécurité alimentaire dans le monde et préserver l'humanité des périls en tout genres, politiques, sociaux et environnementaux.

Omer Kamga

ZLECAF

Quel bilan 5 ans après

Le libre-échange est-il bénéfique pour les pays en développement ? Après tout, l'accord commercial du Cameroun avec l'Union européenne a entraîné des pertes importantes pour l'autorité portuaire et le gouvernement. Au cours des six premiers mois de 2023, le Cameroun a perdu un total de 8,6 milliards de francs CFA en recettes douanières en raison de la mise en œuvre de son accord de partenariat économique (APE). Cela représente une augmentation de 61 % par rapport à la même période en 2022, selon les données fournies par la Direction générale des douanes.



Malgré cela, il est clair que le libre-échange améliorera le niveau de vie des Camerounais et réduira les prix des denrées alimentaires. Avant de plaider en faveur du libre-échange, nous devons tout d'abord comprendre les progrès réalisés dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Dans cet article, nous examinons les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine et nous illustrons les principaux protocoles conclus. Le raisonnement est simple : pour défendre le libre-échange, il faut d'abord le comprendre.

« Nous ne pouvons pas plaider en faveur du libre-échange si nous ne le comprenons pas. Même si les ports et la législation nationale sont en train d'être modifiés pour s'adapter à l'ALEAC, il est important de faire le point sur la situation après cinq ans »

Le 19 février 2023, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) a adopté trois nouveaux protocoles à l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine, portant sur l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et la politique de concurrence, ce qui place cette zone bien au-dessus des autres accords de libre-échange.

PHASE I : COMMERCE DES MARCHANDISES, DES SERVICES ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS.

Bien que le commerce dans le cadre de l'accord soit autorisé, les négociations se poursuivent sur divers points tels que les listes tarifaires, les règles d'origine, les lignes directrices sur les recours commerciaux et les engagements en matière de services pour les cinq secteurs prioritaires de la libéralisation (transports, communications, services financiers, tourisme et services aux entreprises). La première phase a été achevée, mais des pays comme le Cameroun doivent supprimer les politiques qui empêchent unilatéralement les réseaux étrangers d'entrer sur le marché camerounais. Les Nations unies estiment que l'internet est cher au Cameroun et la concurrence pourrait changer la donne.

« Promouvoir le commerce intra-africain sans libéraliser des secteurs clés comme la communication ralentira le rythme de l'intégration, augmentant les prix de l'internet pour les consommateurs et leurs espoirs d'un développement plus rapide seront anéantis par le protectionnisme et le manque de volonté de s'adapter à la concurrence ».

PHASE II : DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, INVESTISSEMENTS ET POLITIQUE DE CONCURRENCE

Les négociations pour la phase II ont commencé et ont été perturbées par la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné des retards. Toutefois, les négociations visant à conclure les

protocoles en suspens de la phase II sont bien avancées et devraient être achevées prochainement. La phase II a été achevée et approuvée par l'Assemblée générale de l'UA.

PHASE III : COMMERCE NUMÉRIQUE ET PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU COMMERCE

Les négociations pour la phase III commenceront dès l'achèvement de la phase II, qui est toujours en cours de négociation et devrait être prête d'ici la fin de l'année 2024. Les femmes et les jeunes ont tendance à être marginalisés dans l'espace politique, mais la ZLECA cherche à changer cela. Nous ne pouvons pas oublier que l'Afrique est le continent dont la population est la plus jeune au monde. En 2023, environ 40 % de la population était âgée de 15 ans ou moins, contre une moyenne mondiale de 25 %. Il est essentiel de veiller à ce que les jeunes à court d'argent puissent commercer efficacement dans le cadre de la ZLECA, mais au-delà des protocoles, cela implique de les sensibiliser aux procédures d'exportation, de vulgariser le financement du commerce et de permettre activement la communication entre les jeunes exportateurs et les agents commerciaux. Cependant, ce protocole est la première étape pour s'assurer que les jeunes ont une chance d'exporter.

Il faudra féliciter les gouvernements africains et l'AU pour les progrès réalisés jusqu'à présent. Les bases

du libre-échange sont désormais posées et les pays pourront bientôt commencer à commercer pleinement dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Maintenant que les bases du commerce ont été jetées et que l'« Initiative pour le commerce guidé » est opérationnelle, l'Afrique est prête à commencer à commercer avec des droits de douane nuls. « Les pays doivent veiller à ce que les entreprises et le secteur privé soient bien informés des procédures commerciales prévues par la zone de libre-échange continentale africaine. Après tout, c'est le secteur privé, et non le gouvernement, qui accélérera la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ».

CONCLUSION

Tout en restant heureux et enthousiastes face à cette perspective, nous devrions savoir où nous en sommes. Après tout, nous ne pouvons pas promouvoir quelque chose que nous ne comprenons pas. Quoi qu'il en soit, une chose mérite d'être rappelée. Le libre-échange stimulera le développement économique de l'Afrique, soutiendra la croissance des revenus réels et favorise le développement inclusif. Cependant, cela ne sera pas possible sans des politiques quantifiables qui cherchent à améliorer les compétences des individus, des entreprises et des groupes pour assurer une compétitivité plus rapide et plus grande à moyen terme. L'absence de mesures quantifiables pourrait compromettre l'accélération du commerce sans droits de douane et l'intégration des chaînes de valeur.

Les bases ont été posées avec la finalisation des protocoles commerciaux ; nous devons maintenant comprendre ce qu'ils signifient pour nous au niveau local, adapter les réglementations et la législation le cas échéant, et créer un cadre permettant aux entreprises et aux particuliers de commercer efficacement. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ne sera pas mise en œuvre si nous ne comprenons pas comment nos barèmes tarifaires sont appliqués. Le libre-échange concerne les personnes, mais pour que les gains en termes de développement deviennent une réalité, les Africains doivent le comprendre et s'impliquer dans sa mise en œuvre.

Par Henri KOUAM, Directeur CEPI

TRANSIMEX

Integrated Logistics Provider

Your **best** logistic partner in **central Africa**

- Maritime transit
- Air transit
- Oilfield and mining
- International and national transport
- Handling
- Warehousing
- Shipping agency
- Stevedoring
- Trading
- Worldwide Express Service
- Special heavy duty transport
- Door to door
- Consolidation and deconsolidation



Providing Integrated Logistics Solutions



Head Office
 Port Area, DOUALA CAMEROON
 P.O Box : 3191



(237) 243 00 18 28 / 243 00 36 50



info@transimex-cm.com
www.transimex-cm.com

TRANSIMEX TCHAD S.A

Hassan Djamous Airport road, between S.O.S clinics
 P.O Box 674 N'djamena- Chad
 Tel: 00 235 600 738 20 / 00 237 696 608 526
 E-mail : infotchad@transimex-cm.com

TRANSIMEX CENTRAL AFRICA SAU

P.O Box : 2334 BANGUI
 Tél : 00 236 750 399 33 / 00 237 660 862 732
 E-mail : inforca@transimex-cm.com

TRANSIMEX CONGO

P.O Box: 1795 Pointe Noire
 Office : 00 242 222 940 882
 Fax : 00242 222 940 881
 E-mail : infocongo@transimex-cm.com



LA FIRST BANK
VOUS DONNE

Carte
Blanche

Souscrivez à votre

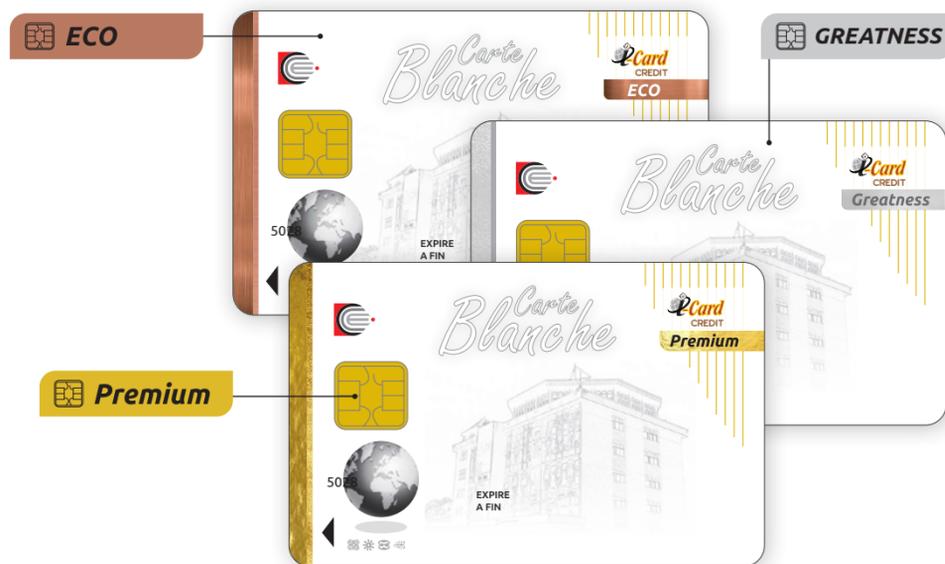
Carte
Blanche

POUR VOS

Crédits à Court Terme

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



☎ 222 51 80 50 / 679 00 96 26

✉ qualite@afilandfirstbank.com

☎ 653 46 53 46

🌐 www.afilandfirstbank.com



Afriland First Bank